

Communiqué de presse. Lycée Albert Camus Sermenaz. Grève du lundi 9 novembre 2020 au sujet de la situation sanitaire et sécuritaire dans notre établissement et de l'absence de temps d'échange entre les membres de la communauté éducative au sujet de l'hommage à notre collègue Samuel Patty.

Vendredi 30 octobre, nous avons appris tardivement que le temps d'échange entre les membres de la communauté éducative - qui devait avoir lieu de 8h à 10h pour préparer l'hommage à Samuel Patty en vue d'une mise en œuvre pédagogique avec les élèves - était supprimé. Cette suppression faisait suite aux annonces ministérielles. Pourtant dans de nombreux établissements, le choix avait été fait de maintenir ce temps d'échange.

Réunis en AG le lundi 2 novembre 2020, les personnels enseignants et de vie scolaire ont voté à 41 voix pour et deux abstentions le principe d'une grève si nous n'obtenions pas un protocole sanitaire réellement renforcé et une amélioration de la sécurisation de notre établissement, et ce dans la concertation avec les professeurs. Le conseil d'administration de notre lycée s'est tenu le mardi 3 novembre, nous n'avons pu que constater que le protocole sanitaire n'était pas réellement renforcé en dehors de la demi-pension et des cours d'EPS. Ne pas renforcer le protocole sanitaire maintenant, c'est pourtant prendre le risque de fermer les établissements dans quelques semaines. Nous avons pourtant demandé un passage en demi-groupe alternant présentiel et distanciel, des mesures permettant effectivement de limiter le brassage des élèves à l'intérieur dans notre lycée, des dispositions afin que le port du masque soit réellement respecté par les élèves dans l'établissement...

Nous avons donc déposé un préavis de grève, au nom des sections Sgen-Cfdt, Snep Fsu et Snes Fsu du lycée, pour le 2 novembre 2020. Nous avons à nouveau pu rencontrer la direction jeudi 5 novembre, nous nous sommes heurtés à nouveau à une fin de non-recevoir à nos demandes relatives au protocole sanitaire. Ce refus se faisait au moment où le ministre, au regard de l'évolution du contexte épidémique, et après concertation avec les organisations syndicales, a laissé chaque lycée libre de mettre en place "*un plan de continuité pédagogique qui garantisse au moins 50% d'enseignement en présentiel pour chaque élève* ». Cette annonce a amené notre cheffe d'établissement à faire de timides propositions n'incluant ni demi-groupe, ni les classes de seconde.

Il n'a pas été possible non plus d'avoir un temps banalisé de deux heures pour échanger au sujet de l'hommage à Samuel Patty et de discuter des modalités pédagogiques pour ce faire, temps que nous n'avions pas eu en début de semaine. Une école publique, gratuite, laïque et commune doit avoir les moyens d'accomplir sereinement et durablement l'ensemble de ses missions.

Lundi nous serons en grève et nous organiserons une AG en distanciel.

Contacts.

Manuel Milet-Anselmo. Co secrétaire de la section Snes Fsu du lycée Camus Sermenaz.

Jérôme Derancourt. Co secrétaire de la section Snes Fsu du lycée Camus Sermenaz.